

Mise en ligne : 12 février 2014.  
Dernière modification : 1<sup>er</sup> novembre 2020.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ DE CULTURES NIEUW TJISALAK



Coll. Serge Volper  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Serge\\_Volper.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf)

### NIEUW TJISALAK SOCIÉTÉ DE CULTURES

Constituée par acte du 25 juillet 1908 passé par devant le notaire S[elko] J[ohannes] Van den Bergh résidant à La Haye, approuvée par arrêté royal du 2 septembre 1908, n° 60, modifié par acte du 30 octobre 1909 passé par devant le même notaire et approuvé par arrêté royal du 3 décembre 1909, n° 52

### SIÈGE SOCIAL À LA HAYE

Capital social : un million de florins  
divisé en 50.000 actions de vingt florins chacune  
Le capital, au début de cinq cent mille florins, fut porté par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 octobre 1909 à un million de florins.  
Il a été créé, en outre, 3.000 parts de dividende sans désignation de valeur  
action au porteur de vingt florins  
au porteur sans désignation de valeur  
Créé en vertu de la décision de l'assemblée générale  
extraordinaire en date du 31 janvier 1910

La Haye, le 2 mars 1910  
 Membres du conseil d'administration  
 Membre du conseil d'administration (à gauche) : Paul Osterrieth  
 Membre du conseil d'administration (à droite) : Henri Laloux  
 Typ. & lith. J. Verschueren — Anvers



Coll. Peter Seidel  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Peter\\_Seidel.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf)  
 Idem

TITRE DE UN CINQUIÈME DE PART DE DIVIDENDE  
 au porteur sans désignation de valeur  
 Membre du conseil d'administration (à gauche) : Léon Osterrieth  
 Membre du conseil d'administration (à droite) : ?

Tamiang Rubber Estates  
 (Le Capitaliste, 27 janvier 1910)

Allart G. Swart, directeur de la Banque hypothécaire de La Haye, administrateur des Sociétés de plantations de Bantam, Nieuw Tjissalak, etc.

VALEURS ÉTRANGÈRES  
 (Abonnements et désabonnements au timbre)  
 (Cote de la Bourse et de la banque, 4 juillet 1910)

La Société de cultures Nieuw Tjissalak, ayant son siège à La Haye, est abonnée au timbre :

1° Depuis le 6 mai 1910, pour 50.000 actions de capital, numéros 1 à 50.000, d'une valeur nominale de 20 florins P. B. ;

2° Depuis le 31 mai 1910, pour 15 000 cinquièmes d'actions de dividende, sans mention de valeur, répartis en 3.000 titres, numéros 1 à 3.000, de cinq coupures, désignées par les lettres A. B. C. D. E. (*Journal officiel* du 29 juin 1910).

---

Cultures de Nieuw Tjissalak  
(*Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers  
en valeurs au comptant près la Bourse de Paris, 1913, 709-711*)

S.A., 1908.

Siège social. — La Haye (Pays-Bas)

Serv. fin. — À Paris : Société marseillaise de crédit.

Henri Laloux<sup>1</sup>, pdt ; P. Osterrieth<sup>2</sup>, adm. dél. ; Charles Engeringh<sup>3</sup>, Léon Osterrieth<sup>4</sup>, Maurice Eich, A.-G.-N. Swart.

Comm. : H. Elsen, W. van Havre.

---

Nieuw Tjissalak  
(*Journal d'Agriculture tropicale, 30 novembre 1919*)

Les comptes de l'exercice 1918 ont été soumis à l'assemblée du 15 septembre dernier.

Les résultats ont été satisfaisants, malgré les circonstances défavorables qui ont influencé les transports et les prix de vente, et le bénéfice net, qui ressort à fl. 158.823, a été réparti de la manière suivante :

5 % à la réserve	7.941
6 % d'intérêt au capital	54.000
Tantièmes	15.882

---

<sup>1</sup> Henri Laloux, de Liège : administrateur de la Cie commerciale des colonies, commissaire aux comptes des Ateliers Germain et de l'Usine de Debaltzévo (*Recueil financier belge, 1906*). Égaré dans les affaires de l'AEF (Haute-Sangha, Ibenga, Ekela-Kadei-Sangha, puis Compagnie forestière Sangha-Oubangui), il ne tarde pas à mettre le cap vers le Sud-Est asiatique : administrateur des plantations de Bantam, Nieuw-Tjissalak, Sumatra, Tapanoélie, Kalitengah, du Crédit commercial de Malaisie... Et compte parmi les fondateurs en 1927 de la Cie agricole d'Annam.

<sup>2</sup> Paul Osterrieth, d'Anvers : fils d'Ernest Osterrieth et de Léonie Mols. Par conséquent neveu d'Alexis Mols.

Administrateur de la Cie commerciale des colonies, commissaire aux comptes des Tramways de Galarz, en Roumanie (*Recueil financier belge, 1906*). Administrateur de l'Ibenga, puis de la Cie forestière Sangha-Oubangui, administrateur de la Tapanoélie, des Plantations de caoutchouc de Sumatra, du Crédit commercial de Malaisie, de la Kalitengah et de la Siboga.

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mols\\_et\\_Osterrieth.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mols_et_Osterrieth.pdf)

<sup>3</sup> Charles Engeringh : ancien dirigeant de sociétés africaines équatoriales, reconverti dans les affaires indonésiennes, puis indochinoises. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cie\\_agricole\\_d\\_Annam.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cie_agricole_d_Annam.pdf)

<sup>4</sup> Léon Osterrieth (1870-1924) : frère de Paul.

Dividende aux parts	54.000
Superdividende des actions	13.500
Superdividende des parts	13.500
	158.823

Le dividende des actions a été ainsi fixé à fl. 1.50, et celui des parts à fl. 4.50.

La superficie plantée n'a pas varié au cours de l'exercice envisagé, mais le total des arbres s'élevait à 221.753 au 31 décembre 1918, contre 204.465 à la même date de 1917. Il a été produit 143.465 kg, au lieu de 125.439 pour l'année précédente.

Le bilan au 31 décembre 1918 se présente de la manière suivante (florins) :

ACTIF	
Actions à la souche	100.000
Coût des plantations	553.433
Fabrique et constructions	1
Magasin	1
Frais de premier établissement	1
Caisses et banques	451.647
Débiteurs divers	18.012
Portefeuille-titres	195.385
Stock de caoutchouc	67.834
	1.386.314
PASSIF	
Capital	1.000.000
Réserve statutaire	37.115
Dividendes non réclamés	130.597
Créditeurs divers	59.779
Profits et pertes	158.823
	1.386.314

Le conseil d'administration de la société est actuellement composé de MM. H. Laloux, P. Osterrieth, M. Eich, Ch. Engeringh, L. Osterrieth, A.-G.-N. Swart, L. van den Bosch.

Bureaux : 15, rue des Chênes, Anvers.

Les bénéfices nets de 1920 ont atteint 34.232 florins contre 135.129 florins l'an dernier. Sur ces bénéfices, il a été affecté 20.697 florins aux amortissements contre 127.059 florins en 1919. Il ne sera pas fait de répartition de dividende alors que l'an dernier, il avait été distribué 6 % ou 1 fl. 20 à faction et 3 fl. 60 à la part.

---

VALEURS ÉTRANGÈRES  
(Abonnements et désabonnements au timbre)  
(Cote de la Bourse et de la banque, 4 mai 1922)

La Société de cultures de Nieuw-Tjissalak, ayant son siège à la Haye, est, à partir du 6 mai 1922, désabonnée au timbre pour 50.000 actions de capital, n° 1 à 50000, d'une valeur nominale de 20 florins P. B. (*Journal officiel* du 4 mai.)

---

NIEUW TJISSALAK  
(Cote de la Bourse et de la banque, 10 septembre 1923)

Les comptes de l'exercice 1922 de la Société Nieuw Tjissalak se soldent par une perte de 177.957 forins contre une perte de 178.351 florins en 1921. Les rentrées (ventes de caoutchoucs et stocks) se sont élevées à 167.039 florins et ont donc permis de couvrir les frais d'exploitation et charges diverses et de porter aux amortissements 4.245 florins. Au bilan, l'actif réalisable et disponible atteint 169.557 florins, alors que le passif exigible ne s'élève qu'à 79.699 florins.

---

*Annuaire Desfossés*, 1925, p. 1278 :  
Nieuw Tjissalak  
Conseil d'administration : Henri Laloux, Paul Osterrieth, Maurice Eich, Charles Engeringh, Leon Osterrieth, A.. Swart, Léon van den Bosch.

---

NIEUW TJISSALAK  
(Cote de la Bourse et de la banque, 11 juin 1926)

Les produits bruts de 1925 de Nieuw Tjissalak ont été de 446.097 florins contre 222.772 l'an dernier, dont 420.432 florins provenant des ventes de caoutchouc et du stock. Comme annoncé, le dividende sera de 2 fl. 40 par action de capital et de 8 florins par action de dividende.

---

*Annuaire Desfossés*, 1927, p. 1066 :  
Nieuw Tjissalak  
Conseil d'administration : Henri Laloux, Paul Osterrieth, Maurice Eich, Charles Engeringh, A. Swart, L. Adriaensen, P. Seigneur.  
Service financier : siège social et Banque française de l'Afrique.

---

NIEUW TJISSALAK

(Cote de la Bourse et de la banque, 18 juillet 1927)

L'assemblée du 15 juillet a approuvé les comptes de 1926 se soldant par un bénéfice net de 305.883 florins contre 287.376 l'an dernier, et fixé le dividende final à 10 cents aux actions de capital et 33 cents aux parts de dividende, payable à partir du 13 juillet. Il a été distribué, à titre intérimaire, 2 florins 1/2 aux actions de capital et 8 fl. 33 par action de dividende.

---

*Annuaire Desfossés*, 1929, p. 1146 :  
Nieuw Tjissalak  
Conseil d'administration : *Idem*

---

*Annuaire Desfossés*, 1931, p. 1166 :  
Nieuw Tjissalak  
Conseil d'administration : *idem*.

---

*Annuaire Desfossés*, 1933, p. 1126 :  
Nieuw Tjissalak  
Conseil d'administration : A.G.N. Swart, pdt ; Paul Osterrieth, Maurice Eich, Charles Engeringh, L. Adriaensen, P. Seigneur.  
Service financier : siège social et Banque française de l'Afrique.

---

NIEUW-TJISSALAK  
(SOCIÉTÉ DE CULTURES)  
(Indes néerlandaises).

(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 194 s.)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Leroy-Le\\_Caoutchouc-1935.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Leroy-Le_Caoutchouc-1935.pdf)

Conseil : MM. A. G. N. Swart, P. Osterrieth, L. Adriaensen, Ch. d'Ancona, M. Eich, P. Seigneur.

Capital : florins 1.250.000, divisé en 62.500 actions de florins 20. Il a été créé, en outre, 15.000 cinquièmes de parts de dividende, sans désignation de valeur.

Partage des bénéfices : 5 % au fonds de réserve, 6 % d'intérêts aux actions. Sur le solde : 10 % au conseil d'administration. Ensuite : Il est attribué aux parts de dividende une somme égale au montant total de l'intérêt de 6 % alloué aux actions. Le solde : 1/2 aux actions, 1/2 aux parts de dividendes.

Surfaces plantées :

Anciennes plantations en rendement	625 ha
Jeunes plantations	257 ha
Total	882 ha

PRODUCTION DE CAOUTCHOUC (en kg)

1929	1930	1931	1932	1933
------	------	------	------	------

186.323	184.204	238-331	214.011	226.503
---------	---------	---------	---------	---------

	Prix de revient au kg (fl.)	Prix de vente au kg (fl.)
1929	0,858	1,07
1930	0,775	0,582
1931	0,365	0,28
1932	0,23	0,145
1933	—	0,198

### RÉSULTATS DES DERNIERS EXERCICES (en florins)

Ex.	Résultats a v amortissem.	Amortissem.	Profits et pertes, report ant. compris
1929	32.693	271,00	- 583,00
1930	- 49.693	5.345,00	- 55.621,00
1931	- 29.994	—	- 85.616,00
1932	- 22.551	—	- 108.167,00
1933	- 7.749	94.872,43	- 210.789,41

### TOTAL DES AMORTISSEMENTS

Sur les Plantations	112.916
Sur les Constructions	268.155
Consortium Sumatra	94.872
	475.943

Pour la première fois depuis 1929, la reprise du caoutchouc a permis de réaliser un léger bénéfice d'exploitation, s'élevant à fl. 88,67.

### COTATION

Actions : marché en banque au comptant  
Parts : marché en banque au comptant 2<sup>e</sup> partie de la cote.

### Cours extrêmes

	Actions	Parts
1929	213 — 96	945 — 400

1930	119 <sup>50</sup> — 70	590 — 175
1931	70 — 13	226 — 158
1932	40 — 14	165 — 129
1933	64 — 15	200 — 114
1934	58 — 29	165 — 88

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933 (en florins)

ACTIF		
Coût des plantation		1.161.058,24
Amortissements : 112.916,50		1.048.141,74
Terrains Mœsi		139.848,25
Terrains Sumatra		100
Fabrique et Constructions :	149.136,66	
Amortissements antérieurs :	149.135,66	1,00
Magasin et inventaire :	112.423,83	
Amortissements antérieurs :	112.422,83	1,00
Frais de premier établissement :	6.598,92	
Amortissements antérieurs :	6.597,92	1,00
Caisse et banques		456,27
Divers débiteurs		113.387,33
Portefeuille titres		550,00
Stock caoutchouc		5.708,94
Profits et pertes : 115.916,98		
Amortissements terrains Sumatra : 94.872,43		210.789,41
		<u>1.518.975,94</u>
PASSIF		
Capital :	2.000.000,00	
Actions à la souche :	750.000,00	1.250.000,00
Réserve statutaire		80.820,38
Divers créditeurs :		
avec gages :	135.920,00	
sans gages :	52.235,56	188.155,56
		<u>1.518.975,94</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (en florins)  
au 31 décembre 1933

DÉBIT	
Solde exercice précédent	108.167,17
Frais d'exploitation	41.539,88
Intérêts, commissions et change	8.631,48
Amortissement terrains Sumatra	94.872,43
	<u>253.210,96</u>
CRÉDIT	
Vente caoutchouc en stock	42.421,55
Solde à reporter	210.789,41
	<u>253.210,96</u>

*Annuaire Desfossés*, 1937, p. 1365 :  
Nieuw Tjisalak  
Conseil d'administration : A.G.N. Swart, pdt ; Paul Osterrieth, adm.-dir. ; Maurice Eich, P. Seigneur, Ch. d'Ancona.  
Commissaires des comptes : MM. H. Elsen, H. Ligtenerg, S.C. Knappert.

---

*Annuaire Desfossés*, 1940, p. 1902 :  
Nieuw Tjisalak  
Conseil d'administration : A.G.N. Swart, pdt ; Maurice Eich, P. Seigneur, Ch. J. d'Ancona, L. Adriaensen.  
Commissaires des comptes : MM. H. Elsen, H. Ligtenerg, S.C. Knappert.

---

*Annuaire Desfossés*, 1945, p. 1937 :  
Nieuw Tjisalak  
*Idem.*

---

*Annuaire Desfossés*, 1948, p. 2252 :  
Nieuw Tjisalak  
*Idem.*

---

*L'Économie*, 26 janvier 1949 :  
Les actions des sociétés hollandaises de plantations *Djember*, *Franco-néerlandaise de Cultures*, *Kalitengah*, *Nieuw Tjisalak*, *Pacouda*, *Panou-Lisan*, *Siboga*, *Sumatra* et *Tapanoelie* n'ont jamais cessé d'être cotées à Paris, ces sociétés ayant été montées avec des capitaux français et leurs titres n'étant pas cotés aux Pays-Bas.

---

*Annuaire Desfossés*, 1953, p. 1870 :

Nieuw Tjissalak  
*Idem.*

---

SOCIETE DE CULTURES « NIEUW TJISSALAK »  
[Desfossés 1956/1863/2]

S.A. hollandaise, 2 septembre 1908 :

Siège social : La Haye, 15, Molenstraat. Bureau à Anvers, rue des Chênes.

Ancona (Ch. J. d'), 1863/2 (pdt Cultures Nieuw Tjissalak), 1864 (pdt Cult. caout. Kalitengah), 1865 (adg Fr.-néerland. de cult. et de comm.), 1867 (pdt Cult. Pacouda), 1868 (Cult. Panou-Lisan), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (pdt Plant. caout. Sumatra), 1873 (pdt Plant. caout. Tapanoelie), 1874 (Buloh Kasap rubber plant. ltd).

Eich (M.), 1863/2 (Cultures Nieuw Tjissalak).

Engeringh (Henri), 1863/2 (Cultures Nieuw Tjissalak), 1864 (Cult. caout. Kalitengah), 1867 (Cult. Pacouda), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (Caout. Sumatra), 1873 (Plant. caout. Tapanoelie).

Laloux (G.), 1863/2 (Nieuw Tjissalak), 1864 (Caout. Kalitengah), 1867 (Cult. Pacouda).

Osterrieth (Jacques)[Fils d'Alfred et d'Emma Lippens. Neveu de Jacques et Léon], 1863/2 (Nieuw Tjissalak).

Philippsen (W.), 1863/2 (Nieuw Tjissalak).

Tiedeman & van Kerchem (Sté), 1863/2 (Nieuw Tjissalak).

COMMISSAIRES AUX COMPTES : MM. H. Ligtenberg, S. C. Knappert.

Objet : aux Indes néerlandaises, arbres à caoutchouc ou autres cultures, gisements miniers.

CONSTITUTION : Société anonyme hollandaise, constituée le 2 septembre 1908, pour une durée de 72 ans.

OBJET : Aux Indes orientales néerlandaises, l'exploitation d'arbres à caoutchouc ou autres cultures. Exploitation de gisements miniers.

CAPITAL SOCIAL : Autorisé : 1.250.000 florins ; capital émis à fin décembre 1937 : 580.000 florins, divisé en 72.500 actions de 8 florins. *En 1936, à l'effet d'amortir la perte de 750.000 florins, existant à fin 1935, le capital émis, qui était alors de 1.250.000 florins, a été réduit à 500.000 florins, par abaissement du nominal de chaque action de 20 à 8 florins*, et le montant du capital autorisé fixé à 1.250.000 florins en 156.250 actions de 8 florins. En avril 1937, le capital émis a été porté à 590.000 florins par l'émission de 10.000 actions de 8 florins destinées à des remboursements de créances.

PARTS DE FONDATEUR . 3.000 parts de fondateur subdivisées en cinquièmes en 1910, soit 15.000 cinquièmes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Habituellement en juillet.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil ; premier dividende aux parts bénéficiaires correspondant au montant total du dividende de 6 % attribué aux actions ; sur le solde : 50 % aux actions de capital et 50 % aux parts de fondateur.

LIQUIDATION : Moitié aux actions et moitié aux parts.

SERVICE FINANCIER : à Bruxelles, Anvers, Liège : Banque de Bruxelles ; à Anvers, Banque de Crédit commercial. À La Haye : Nederlandsche Indische Handelsbank.

COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions et parts 128. — Notice SEP CO 176.

---